

**FIKIRA  
REVUE AFRICAINE**



**N°08  
Janvier 2026**

**Savoirs en crise, humanité en devenir**

**ISSN : 3125-1722**



# **FIKIRA-REVUE AFRICAINE**

**N°08  
Janvier 2026**

**Savoirs en crise, humanité en devenir**

**ISSN : 3125-1722**

## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue *Fikira* tire son nom d'un mot swahili – langue la plus parlée d'Afrique avec plus de 200 millions de locuteurs – qui signifie « pensée » ou « réflexion ». C'est à l'initiative de Babacar Mbaye Diop, alors doctorant, que la revue a été fondée le 15 mai 2005 à Rouen (France) par un collectif de jeunes chercheurs de diverses nationalités.

*Fikira -Revue africaine* se veut avant tout le reflet de travaux de recherche en cours, un espace de débat intellectuel et un lieu d'expression privilégié pour les jeunes chercheurs travaillant sur l'Afrique.

Après plus d'une décennie d'interruption, la revue reprend aujourd'hui ses activités et adopte désormais un format exclusivement en ligne. Elle conserve cependant les mêmes ambitions fondatrices : contribuer à la construction et au rayonnement des Lettres, des Sciences humaines et sociales en Afrique et dans la diaspora. Elle s'intéresse à un large éventail de disciplines – histoire, géographie, sociologie, économie, philosophie, arts, esthétique, littérature, linguistique, entre autres – et entend publier des articles scientifiques, des notes de lecture sur les parutions récentes, tout en renforçant la visibilité internationale des travaux de jeunes chercheurs.

La revue ambitionne également de dynamiser les échanges savants et de mettre à la disposition des universitaires et des étudiants un véritable outil de travail. Elle encourage la soumission de contributions originales et de qualité, favorise le croisement des approches et promeut le décloisonnement disciplinaire. Les articles et communications scientifiques provenant d'universitaires d'Afrique et d'ailleurs sont les bienvenus. Toute contribution soumise au comité de rédaction fait l'objet d'une évaluation par des spécialistes membres du comité de lecture.

## **LA DIRECTION**

Directeur de la Revue : Professeur Babacar Mbaye DIOP, UCAD

Rédacteur en chef : Dr Samba DOUCOURE, UCAD

Secrétaire administratif : Dr Tafsir Baba Ndao DIOUF

Trésorier : Dr Mamadou Sadio DIALLO

Email : [revuefikira@gmail.com](mailto:revuefikira@gmail.com)

## **LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Jean-Godefroy BIDIMA, Université de Tulane, USA

Myriam Odile BLIN, Université de Rouen-Normandie

Mamoussé DIAGNE, UCAD/FLSH

Malick DIAGNE, UCAD/FLSH

Ute FENDLER, Université de Bayreuth, Allemagne

Cheikh Moctar BA, UCAD/ FLSH

## **LES MEMBRES DU COMITÉ DE REDACTION**

Ousmane SARR, FLSH/ UCAD

Soukeyna Ismahan DIOP, FLSH-UCAD

Estelle FOSSEY, ISAC/UCAD

Anvilé Marie Noëlle KOFFI, UPGC/Korhogo-Côte d'Ivoire

Malick BADJI, FLSH/UCAD

Daouda SENE, FLSH/UCAD

Kadiatou COULIBALY, Université des Sciences Sociales et de Gestion, Bamako

Mamadou Yéro BALDÉ, FASTEF/UCAD

Mamadou SOUMBOUNOU, UYOB, Mali

Moussa COULIBALY, UFR LASH, UASZ-Sénégal

Khady NIANG, FLSH/UCAD

Nadège COMPAORE, Université Norbert ZONGO-Burkina-Fasso

Demba Thilele DIALLO, Maître de Conférences Assimilé, IFE/UCAD

Doudou DIENG, Lycée Agrocampus, Saint-Germain-En-Laye, Paris, France

Birame SÈNE, UFR LASH/UASZ-Sénégal

Sémou DIOUF, UCAD

Lala Aïché TRAORE, Institut des Sciences Humaines, Bamako

Ibou dramé SYLLA, Dr en Philosophie, UCAD

Mamadou Sadio DIALLO, Dr en Philosophie, UCAD

Magueye GNING, Dr en Philosophie, UCAD

Birama DIOP, Dr en Philosophie politique, UCAD

## **Pour toute information, contacter :**

Tel : +221779579815/ +221771610126

Email : [revuefikira@gmail.com](mailto:revuefikira@gmail.com), [tafsirbaba@hotmail.fr](mailto:tafsirbaba@hotmail.fr), [douc1samba@gamil.com](mailto:douc1samba@gamil.com)

## Table des matières

<b>PARTIE I – Esthétique, logique et fondements de la rationalité .....</b>	<b>5</b>
Chapitre 1	
De la beauté absolue à la beauté relative : Kant et Hutcheson	
<b>Mounirou DIALLO.....</b>	<b>7</b>
Chapitre 2	
Logique et mathématiques chez Boole et Frege	
<b>Malick BADJI.....</b>	<b>21</b>
<b>PARTIE II – Subjectivité, altérité et figures de l’expérience humaine .....</b>	<b>37</b>
Chapitre 3	
Le soi et l’autre à l’épreuve de la philosophie de la traversée	
<b>Mamadou Sadio DIALLO.....</b>	<b>39</b>
Chapitre 4 L’héroïsme du vagabond chez Maxime Gorki et Vladimir Korolenko	
<b>Mouhamed FALL .....</b>	<b>53</b>
<b>PARTIE III – Discours critique, satire et crise du politique .....</b>	<b>75</b>
Chapitre 5	
Le corps de la femme objet de débats et de combats	
<b>Mory THIAM .....</b>	<b>77</b>
Chapitre 6	
L’argumentation <i>ad personam</i> dans la satire du XVIIe siècle : Une stratégie rhétorique au service de la critique sociale chez Mathurin Régnier et Agrippa d’Aubigné	
<b>François Xavier DIEME.....</b>	<b>93</b>
Chapitre 7	
La crise de la démocratie libérale selon Marcel Gauchet	
<b>Maguëye GNING.....</b>	<b>115</b>

**PARTIE IV –Défis contemporains, émancipation et décolonisation des savoirs..... 133**

Chapitre 8  
L'éducation chez al Fârâbî : dialogue entre philosophie et religion  
**Hady NIANG..... 135**

Chapitre 9  
L'insertion professionnelle des jeunes : la problématique de la stratégie  
**Alphonse NIANE..... 149**

Chapitre 10  
La décolonisation de la psychiatrie chez Fanon  
**Ousmane SARR ..... 165**

**RECENSIONS**  
Djibril Samb, un penseur du quelque chose  
Lecture du Tome V de *L'heur de philosopher la nuit et le jour*  
**Ibou Dramé SYLLA..... 179**

## Chapitre 6

# L'argumentation *ad personam* dans la satire du XVI<sup>e</sup> siècle : Une stratégie rhétorique au service de la critique sociale chez Mathurin Régnier et Agrippa d'Aubigné

François Xavier DIEME

### Résumé

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la satire mobilise l'argumentation *ad personam*, stratégie rhétorique qui s'attaque à la vie privée de l'adversaire avec un ton acerbe. Cette étude analyse cette stratégie chez Agrippa d'Aubigné et Mathurin Régnier, montrant comment elle permet de construire une critique sociale tout en définissant une éthique littéraire.

Chez Régnier, elle dénonce la corruption poétique et les injustices sociales. Chez d'Aubigné, elle devient l'instrument d'un engagement religieux radical. L'analyse révèle que l'argumentation *ad personam* dépasse le cadre littéraire pour révéler les mécanismes de résistance intellectuelle, démontrant le rôle de la littérature comme espace de résistance où l'attaque personnelle devient paradoxalement le vecteur d'une régénération collective.

**Mots clés :** argumentation, argument *ad personam*, argument *ad hominem*, satire, humanisme.

### Abstract

In the 16th century, satire mobilizes *ad personam* argumentation, a rhetorical strategy that attacks the adversary's private life with an acerbic tone. This study analyzes this strategy in Agrippa d'Aubigné and Mathurin Régnier, showing how it enables the construction of social criticism while defining a literary ethic.

In Régnier, it denounces poetic corruption and social injustices. In d'Aubigné, it becomes the instrument of radical religious engagement. The analysis reveals that *ad personam* argumentation transcends the literary framework to expose mechanisms of intellectual resistance, demonstrating literature's role as a space of resistance where personal attack paradoxically becomes the vehicle for collective regeneration.

**Keywords:** argumentation, *ad personam* argument, *ad hominem* argument, satire, humanism.

## Introduction

Au XVI<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de bouleversements religieux et politiques majeurs marqués par les guerres de religion et la corruption des institutions, la satire s'impose comme un genre littéraire privilégié pour exprimer la critique sociale. Héritière de la tradition antique cicéronienne et juvénalienne, elle emprunte à la rhétorique ses techniques argumentatives les plus percutantes, notamment l'argumentation *ad personam*. Cette stratégie discursive, distincte de l'argumentation *ad hominem* par son caractère plus personnel et intime, consiste à s'attaquer directement à la personne privée de l'adversaire dans sa vie privée, utilisant un ton acerbe et désacralisant dans le but de mettre en contradiction l'individu avec lui-même.

Comment l'argumentation *ad personam* fonctionne-t-elle comme outil rhétorique privilégié dans la satire du XVI<sup>e</sup> siècle pour dénoncer les vices sociaux et religieux, et dans quelle mesure cette stratégie permet-elle aux satiristes de construire leur propre conception de l'art poétique et de l'engagement moral ? Cette étude vise à analyser les mécanismes et les enjeux de l'argumentation *ad personam* chez Agrippa d'Aubigné et Mathurin Régnier, en montrant comment cette stratégie argumentative permet aux satiristes de construire une critique sociale efficace tout en définissant leur propre éthique littéraire dans un contexte de crise politique et religieuse.

## I- Fondements théoriques et définitions : l'argumentation *ad personam* dans la tradition rhétorique

L'argumentation est un concept complexe qui repose sur plusieurs principes. Il convient ainsi de bien appréhender ce concept avant d'aborder celui de l'argumentation *ad personam*. Partant de la tradition antique, l'argumentation est liée à la rhétorique, qui est perçue comme étant l'art et la technique de la persuasion, et cela par les idées. Dans *la Rhétorique et le dialogue sur les partitions oratoires*, Cicéron l'a définie comme un art complexe. Par conséquent, l'argumentation repose sur

plusieurs principes, dont la rhétorique est un des fondements. Pour Cicéron :

L'argumentation est l'art de développer les arguments ; elle consiste à déduire, de propositions certaines ou probables, ce qui est douteux ou moins probable en soi. Il y a deux sortes d'argumentations : l'une va droit à la conviction ; l'autre sait trouver le chemin du cœur (Cicéron, 0106-0043 av.JC, 365).

S'inscrivant dans cette perspective, la satire est également scandée par des articulations typographiques qui renvoient non seulement à la structure formelle du texte, mais aussi aux liens qui permettent de passer d'une idée à une autre, afin de marquer les étapes du raisonnement. C'est un genre littéraire qui utilise des techniques argumentatives complexes. Dans sa manipulation définitoire renvoyant au cadre générique et typographique de la littérature, Marc Angenot inscrit la satire dans le cadre de la littérature d'idée. Les genres qu'il nomme sont la satire, le pamphlet, le manifeste, la lettre ouverte, l'éditoriale (Angenot 1978, 255). La satire se caractérise par l'utilisation d'outils linguistiques tels que le blâme, l'argumentation, l'éloge, l'ironie, la parodie et le pastiche. Ces outils sont utilisés pour critiquer, dénoncer ou ridiculiser des individus, des groupes ou des institutions. Cela illustre la conception du genre ou du discours, développée par Marc Angenot. Il définit le genre comme « tout ensemble de textes (...) si l'on peut y repérer des ensembles d'unités fonctionnelles et de règles de combinaison. Ces unités et règles « rendent raison » de la classe de textes où elles sont pertinentes» (Angenot 1978, 257).

D'emblée, dans notre logique de développement renvoyant à notre problématique, il convient de spécifier la différence entre l'argumentation *ad personam* et l'argumentation *ad hominem*. En effet :

Développer un argument *ad hominem* revient à dire qu'on ne s'en prend pas à un homme pour ses idées, mais pour sa personne. Ce sont souvent les méthodes de campagnes électorales où tous les coups sont permis, souvent sous la ceinture ; pour déstabiliser un adversaire politique. L'argument *ad*

*hominem* vise à confondre son adversaire sur la base de sa propre argumentation, tandis que l'argumentation *ad personam* s'adresse à la personne privée dans sa vie privée (Gregorieff 2015, 14).

Nous voyons que l'argument *ad personam* vise directement la personne de l'adversaire. Il utilise un ton acerbe, désacralisant, dans le but de le mettre en contradiction avec lui-même et de le confondre par ses propres actes ou déclarations. Pourquoi alors le satiriste utilise-t-il cette stratégie discursive ? L'attitude critique se justifie par le fait que le satiriste se heurte à une réalité contraire à une norme généralement partagée. Pour Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, la visée de cette argumentation est intentionnelle (2000, 150). C'est ce qui poussera Aristote à affirmer :

Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques-uns de ceux qui ont traité de la rhétorique, que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion ; mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion (Aristote 1991, IV).

Cependant, la complexité du génie satirique de Mathurin Régnier dépasse cette simple nomenclature générique. Dans *Les Satyres* (Regnier 1930, XVI), il déploie une gamme de registres et d'instruments rhétoriques qui brouillent délibérément les repères de lecture pour délivrer un message d'autant plus efficace qu'il demeure socialement vraisemblable. Chez Agrippa d'Aubigné, dans *Les Tragiques*, nous retrouvons une attaque virulente qui est manifestement portée sur le catholicisme. De ce fait, nous sommes en présence d'une ambiguïté constitutive qui trouve sa source dans l'usage de la problématologie, qui offre au satiriste un moyen de communication particulièrement efficace pour traiter les différents enjeux sociaux de son discours. La problématologie, telle que théorisée par Michel Meyer, propose une approche philosophique plaçant l'interrogativité au cœur des activités intellectuelles et sociales : parler comme penser, c'est traiter certains problèmes qui nous animent collectivement et mettent la pensée sociale en branle. Dès lors, face

aux multiples questions qui les assaillent, les hommes adoptent deux attitudes fondamentales : soit ils proposent une solution, soit ils communiquent le problème à autrui dont ils attendent la coopération. Ce couple question-réponse constitue la « différence problématologique » (Meyer 2019, 83-84) qui structure les rapports sociaux.

En effet, à ce XVI<sup>e</sup> siècle si le satiriste s'attaque à une autorité ou une institution dans son discours, c'est en se fondant sur les valeurs qui garantissent la vertu dans la société. Par l'usage de la stratégie de l'argumentation *ad personam*, nos satiristes prêchent pour un idéal commun tant social que politique. Leur divergence réside cependant dans les approches religieuses.

La critique littéraire s'accorde sur le fait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la satire sociale s'oriente vers la mise à nu des faux-dévots, la dénonciation de la corruption dans la gestion de la cité, des mœurs, et de l'exploitation abusive des sujets (Marmontel 2013, 1028-1029). Dès lors, l'hégémonie de l'Église et son intrusion dans la politique creusent davantage le fossé entre les pauvres et les riches. Le trafic des indulgences divise naturellement la société, faisant des pauvres des damnés innocents et des riches les détenteurs de la vérité et de la noblesse.

Dès lors, par l'argumentation *ad personam*, d'Aubigné et Régnier manifestent ouvertement leurs désaccords en s'attaquant ici à des types humains bien spécifiques. Pour Papa Gueye, la conséquence de ces attaques *ad personam* est claire :

La satire sociale chez l'auteur du plaidoyer est la réprobation des charges jugées trop lourdes pour le peuple démuné. L'augmentation des tailles et autres impôts lui semble d'autant plus immorale qu'elle pressurait les petits gens pour assurer aux grands de la Cour et de l'État une vie de luxe et de débauche. Cette situation suscite chez le satiriste un sentiment d'indignation qui l'amène à prendre les Princes et leurs conseillers pour de cruels cannibales (Gueye 1988, 406).

## II- Régnier et la critique des mœurs littéraires : Entre dénonciation des imposteurs et art poétique

À cet effet, dès l'entame du « Discours au Roy » dans la Satire I, Régnier commence par cette épigraphe de Juvénal : « *Difficile est satiram non scribere* » (Régnier 1930, 11). Autrement dit, pour Juvénal, il est difficile de ne pas écrire la satire. Juvénal s'était en fait inspiré du désordre macabre qui régnait dans la ville de Rome à son époque. La ville impériale était le théâtre du vice, des bouffons, des prétentieux, des envieux, bref un carrefour des tares. C'est ce qui fait qu'il ne retient pas ses attaques contre ces types humains qu'il peint avec justesse et hardiesse dans ses satires.

Cela est en fait un contrat que Régnier noue ici avec le Roi en lui présentant d'emblée cette épigraphe. En le contextualisant à son époque, nous comprendrons alors aisément le choix que Régnier aimerait partager avec son lectorat. Dans cette satire, il s'attaque aux imposteurs en utilisant une tournure implicite. Cette dernière est une emphase qui cible le larron. Voulant que le roi intervienne, il lui formule cette injonction, le suppliant de veiller à ce « Que sans peur du larron trafic le marchand ; / Que l'innocent ne tombe aux aguets du meschant » (Régnier 1930, 12). De ce fait, nous voyons clairement que les types humains mis en exergue ne sont autres que le larron et le méchant. Ainsi, dira Aristote dans la Rhétorique : « Aucun art n'envisage un cas personnel. (...) C'est là le propre de l'art tandis que le cas individuel est individuel et échappe à la méthode scientifique » (Aristote 1991, chap. II, numéro XI, 86). Le satiriste, prenant exemple sur ces derniers, dévoile son intention afin de ridiculiser ces personnes qui portent atteinte à la dignité de l'homme. Le jugement du satiriste sur la personne qu'il attaque est décisif, car sa plaidoirie repose sur des faits authentiques qu'Aristote surnomme d'ailleurs « les preuves » (Aristote 1991, Chapitre II, numéro III, 82). Dans son analyse, il dira que ces dernières se vérifient à trois niveaux : « Les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif » (Aristote 1991, Chapitre II, numéro III, 82). Dans sa technique d'attaque, le satiriste s'inscrit ici dans le troisième

modèle. Tout en citant la cible de la satire, Régnier apporte des exemples qui permettent de situer davantage son lecteur.

C'est pour cela qu'Aristote démontre que l'exemple est une induction; autrement dit, avec ce procédé, le satiriste part de plusieurs observations pour aboutir à une conclusion générale. Ce qui fait qu'en observant ses confrères, il utilise des méthodes qui lui permettent d'aboutir à une conclusion active. En outre, dans ce projet d'invective, le satiriste vise plusieurs vices. Il définit clairement qu'au-delà de leur caractère, la rétribution de leurs actes ne sera pas sans conséquence. Car il est bien connu que le roi est un mécène qui a le pouvoir de réguler en « Comblant les bons d'amour et les méchants d'effroi » (Régnier 1930, 12).

Le larron et le méchant que Régnier attaque sont des modèles de contre-vertus. Ils s'opposent à l'idéal humaniste incarné par le gentilhomme. Il emploie la métaphore pour les comparer à des gens suffisants, animés d'un excès de confiance qui les pousse à se croire toujours supérieurs aux autres. Ce voleur et ce larron sont des incarnations de « l'ingrate outrecuidance » (Régnier 1930, 11). L'attaque *ad personam* dévoile le caractère de ce type humain que Jean de La Fontaine comparera plus tard au Renard, au Loup. La Bruyère aborde cette question en accusant l'homme. Pour lui, l'homme est libre dans ses penchants. Toutefois, l'homme de bien doit toujours tendre vers l'honnêteté, bien que l'homme soit de nature un être limité. La Bruyère souligne en ce sens que le larron et le méchant sont des êtres corrompus par leur nature humaine, mais que l'homme de bien peut toujours lutter contre ses penchants pour tendre vers la vertu :

Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit, un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu : il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais comme dans le faux ; l'on cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres, et où il ne se reconnaît pas lui-même ; ce sont des injures dites à un sourd. Il serait désirable pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au

point d'être privé de tout sentiment. (De La Bruyère 1995, 402- 403).

La Bruyère démontre que c'est un devoir pour l'écrivain de dépeindre l'image malsaine de ces types humains condamnables. Leur comportement déviant est justement la cible du satiriste. Régnier est convaincu de la difficulté de cet art du blâme. Nous voyons cela à la satire XV lorsqu'il revient sur le caractère déviant du vice des hommes. Il s'attaque à l'opinion des sujets qui sont habiles à la médisance et au mal. La conséquence est que cette attitude attire sa foudre :

Car [dira-t-il] lors qu'on me regarde et qu'on me juge un poète, Et qui par conséquent à la teste mal faite, Confus en mon esprit, je suis désolé, [...] C'est alors que la verve insolentement m'outrage, Que la raison forcée obéit à la rage, Et que, sans nul respect des hommes ou du lieu, Il faut que j'obéisse aux fureurs de ce Dieu Moy, qui ne me reigle aux jugemens des hommes : Qui dedans et dehors cognoy ce que nous sommes : [...] Pour blasme ou pour louange ou pour froide parole, [Je sais] qu'en ce monde il n'est rien d'admirable et de grand, Que l'esprit dédaignant une chose bien grande Et qui, Roy de soy-mesme, à soy-mesme commande. (De La Bruyère 1995, 136- 137).

Régnier s'attaque aussi aux écrivains-poètes qui se laissent influencer par l'opinion démesurée des hommes, qui n'accordent pas de valeur la morale de l'exercice de leur fonction de poète, ou qui le prennent comme une activité décharnée, oisive, dénudée, vidée de tout sens ou à portée pécuniaire. Il dépeint clairement que cette attitude n'honore pas la sacralité de l'écriture. Ce qui pousse Jean Paul Sartre à juger ce genre d'attitude de « Conduites de mauvaise foi » (Sartre 1943, 107). Nous déduisons que le poète n'exerce pas ce métier comme un charisme, une vocation ; il use manifestement des largesses que lui offre cette entreprise de l'écriture. Car, pour Sartre, « la mauvaise foi n'est possible que parce que la sincérité est consciente de manquer son but par nature » (Sartre 1943, 120). Nous assistons alors dans ces satires respectives I et XV, à une véritable désacralisation de ces derniers, qui produisent pour s'octroyer de vaine gloire.

Derrière cette attaque *ad personam*, Régnier préconise surtout la manière d'entrevoir l'écriture. L'écriture est un art noble et sérieux, qui ne doit pas être pris à la légère. Les écrivains-poètes doivent s'y consacrer avec passion et conviction afin de produire des œuvres qui soient à la hauteur de leur talent. De là, il dira :

Il faut reconnaître, il faut essayer de sonder, s'exercer, avant que s'employer,  
Comme fait un lutteur entrant dedans l'arène. [...] Il faut faire de même,  
une œuvre entreprenante, Juger comme au sujet l'esprit est convenant. Et,  
quand on se sent ferme et d'une aile assez forte, Laissez aller la plume où la  
verve l'emporte (Régnier, 1930, 14)

Cette acception permet de mettre en évidence la pensée de Régnier sur l'écriture. Elle souligne l'importance de la passion et de la conviction pour les écrivains-poètes, et la nécessité de produire des œuvres de qualité. C'est d'ailleurs dans cette même satire qu'il envisage de définir le projet satiriste. Derrière l'attaque *ad personam* du prototype ciblé, Régnier énonce les préceptes d'un véritable art poétique. Il insiste sur la nécessité pour l'écrivain de se connaître, de s'exercer et de mesurer ses forces avant d'entreprendre une œuvre. Cette préparation rigoureuse, à l'image de l'échauffement du lutteur, est essentielle. En outre, il recommande également d'évaluer l'adéquation entre le projet littéraire envisagé et ses propres capacités. Une fois cette phase préalable accomplie, l'auteur peut alors laisser libre cours à son inspiration créatrice spontanée : « laissez aller la plume où la verve l'emporte » (Régnier 1930, 14). Il paraît évident que Régnier prône une démarche exigeante alliant connaissance de soi, travail en amont et libre expression du génie poétique une fois le cadre posé : pour lui, c'est en cela que doit consister le travail du poète. Ce dernier doit dans ces œuvres définir les conditions d'une création littéraire réussie, synthèse de rigueur formelle et d'élan inspiré. Dans cette définition du genre, Régnier dévoile le caractère mêlé de la satire qui serait perçue comme : « Une prairie, Qui n'est belle sinon en sa bizarrerie Et, comme un pot-pourri de frères mendiants, Elle forme son goût de cent ingredians » (Régnier 1930, 15).

Cette élucidation du concept nous permet de comprendre davantage le vrai sens de

l'argumentation *ad personam*, dès lors que le satiriste ne s'attarde ni sur des détails ni sur des spéculations vaines. Toujours est-il qu'en s'adressant à ce vice du temps qu'est la malhonnêteté des courtisans, le satiriste décrit en exemple cette hypocrisie notoire qui les anime. Autrement dit, le procédé de l'argumentation *ad personam* dont il fait recours s'adresse à un type humain que l'on retrouve dans pratiquement toute une génération. De ce piètre sentiment d'orgueil, qui équivaut ici à tout ce qui pourrait induire l'homme dans l'égoïsme, Régnier démontre clairement leurs attitudes prétentieuses. Ces poètes voudront en réalité de leur produit la gloire et l'argent, qui sont les seuls objectifs qui les animent. Régnier estime que c'est l'honneur qui les pousse à produire et que « S'ils s'en sont accusés ils feront bonne mine, Et voudront le niant, qu'on lise sur leur front S'il se fait un bon vers que ces d'eux qui le font » (Régnier 1930, 18). C'est dans cette orientation d'argumentation *ad personam* que le satiriste définit ce modèle universel d'écriture :

Pour moy, si mon habit pour tout cicatrisé,  
Ne me rendoit du peuple et des  
grands mesprisé, Je prendrois patience,  
et parmy la misère Je trouverai du  
goût ; mais ce qui doit déplaire  
A l'homme de courage et d'espoir relevé,  
C'est qu'un chacun ne fuit ainsi qu'un répruvé ;  
Car en quelque façon les  
malheurs sont propices (M. Régnier, 1930, p. 18).

La morale de la peinture des mœurs trouve alors pleinement son sens. L'engagement du satiriste dans ce procès contre le vice doit largement dépasser les attentes de son public. Les poètes sincères sont généralement mal-aimés, car ils annoncent une vérité que les gens fuient. Cela vient consolider la thèse selon laquelle le satiriste fait appel à l'argumentation *ad personam* justement parce qu'il est choqué ou irrité par un fait qui porte atteinte aux mœurs.

### **III- D'Aubigné et l'engagement religieux : L'argumentation *ad personam* au service de la cause protestante**

« Argument de rire et de craindre se trouve en mes vers, en mes pleurs » (A. d'Aubigné 1995, 47) ; d'Aubigné semble être victime de ce sectarisme. De surcroît,

il semble avoir perçu la valeur de la tonalité satirique lorsqu'il délivre ce message décisif. Il joue sur un contraste entre deux figures de style : la métaphore, avec l'image du visage qui reflète un état d'émotion, et l'oxymore du rire et de la peur qui renvoie à un mélange, un contraste. Ce mélange plonge par ailleurs le lecteur dans cette ambiance morose qui lui permet de comprendre la définition générique de la satire. L'argument est ici un moyen que d'Aubigné exploite afin de faire comprendre le message profond qu'il délivre. Il rejette le vice et le chasse par tous les moyens. Il est à noter que son argumentaire nous plonge dans les fresques de l'ancien testament où l'on retrouve crime, châtement, guerre, exode, désordre macabre.

Le cadre chez d'Aubigné, créant déjà la peur, il usera de la technique de l'argumentation *ad personam* à fond. Dans son argumentaire, il s'en prend donc à la France et à ses dirigeants. Dans *Les misères*, par le recours à la mythologie grecque, d'Aubigné vocifère en ces termes: « J'appelle Melpomène, en sa vive fureur » (d'Aubigné 1995, 59). Melpomène symbolise l'image de la muse grecque du chant, de l'harmonie musicale et de la tragédie quand elle est associée à Dionysos. Cette image vient ici confirmer le versant rythmique de la poésie satirique.

Étant dans le logis de la littérature d'idées, le satiriste sait qu'il crée des prosodies avant tout. Par ailleurs, avec l'argumentation *ad personam*, il fait recours ici à la personnification pour dévisager le vice du moment. Il compare la France à une mère qui éprouve de l'amour pour ses enfants. Cependant, par ironie du sort, il présente le désaccord des deux fils qui s'entretuent à cause du « doux laict » (A. d'Aubigné, 1995, p. 62), symbole de vie qui traduit par ailleurs la parole de Dieu, la Bible, l'Église. Jean Raimond Fanlo met en lumière ce contraste d'ordre théologique. Lorsqu'on aborde cette question de la foi, on observe une subdivision de cette dernière : « quand on demande quelles sont les marques de la vraie Eglise des élus, laquelle n'a point de marques oculaires, Dieu connaît ceux qui sont siens (2 Tim. II, 19). Il leur donne ce caillou blanc, dont il est parlé au deuxième livre de l'Apocalypse, verset 17, qui témoigne à nos esprits que nous sommes enfants de

Dieu ; mais ce témoignage est secret et non exposé à la vue» (A. d'Aubigné 1995, 609). Il est donc important de définir la source de cette attaque pour mieux cerner la posture du satiriste devant la vérité des faits. À cet effet, Alioune B. Diané nous éclaire : « foyer de leur cohérence, unité et origine de leurs significations, la Bible est le centre à partir duquel se regroupent toutes les paroles protestantes qui annoncent un nouvel ordre de la poésie » (Diané 1991, 51.)

Les exégèses sont à l'origine de ce conflit idéologique. « Le plus fort, orgueilleux » (A. d'Aubigné 1995, 61) représenté ici par la personne du catholique, rue de coups son frère protestant « pour arracher son frère la vie » (A. d'Aubigné 1995, 62). C'est pour cela que le satiriste dira « Je veux peindre » (A. d'Aubigné 1995, 61). Ce projet est d'autant plus complexe que le satiriste ne cherche pas à se complaire. Il a la volonté de défendre par-dessus tout sa race puisqu'il est question du massacre des protestants.

Toutefois, suivant notre raisonnement, il paraît important de prendre en charge la problématique suivante : la satire serait-elle un genre partisan ?

Marc Angenot accorde une importance particulière à la posture du satiriste face aux faits. Il apparaît ici que les minorités vivaient sous l'impulsion des plus forts, comme le dira d'Aubigné. Ce vice qu'est l'orgueil a eu un impact considérable sur ce schisme en France. C'est ce qui poussera le satiriste à se déchaîner dans son discours, à s'insurger contre ce conflit idéologique religieux qui a fait tant d'innocents. Nous comprenons alors aisément l'action du satiriste. Angenot montre à cet effet que la posture du satiriste est essentielle pour comprendre son discours et ses objectifs.

En outre, dans ce jeu d'image, le satiriste délègue son verbe à la mère affligée qui pleure à l'idée de voir ses enfants « « félons » (A. d'Aubigné, 1995, p. 63) s'entredéchirer. Cette attaque est d'autant plus forte qu'elle est inspirée de la Bible qui enseigne que l'homme doit toujours honorer ses parents, sous peine d'attirer sur lui la foudre divine. Par conséquent, la France étant déchue, décharnée, la mère

défigurée dira à ses rejetons : « Vivez de venin, sanglante géniture. / Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture » (A. d'Aubigné 1995, 63).

Le combat étant alors imminent, le satiriste aiguise son armure à travers l'emploi de certains procédés, notamment l'argumentation *ad personam*. En s'attaquant à la France, le satiriste nous montre que nous sommes à une époque où « l'homme est en proie à l'homme : un loup à son pareil » (A. d'Aubigné 1995, 70). Ce cadre définit bien l'orientation de la verve satirique. L'homme, perçu par les humanistes comme étant un produit pourvu de valeurs charismatiques, se perd dans cette sphère utopique mais réelle. C'est ce dénouement que les humanistes ne pouvaient concevoir. Par ailleurs, en s'attaquant au mauvais caractère des hommes, le satiriste dénonce la corruption et l'injustice qui régissent dans la société, un monde où « l'injustice est principe de droit » (A. d'Aubigné 1995, 70).

De surcroît, l'insouciance et le caractère insensé des seigneurs plongent la France dans un chaos sans nom. La dépravation des mœurs fait que le sage n'est plus jugé à sa juste valeur, la justice est mise à mal, la religion occasionne des dérives hérétiques qui mènent à une décadence de la société. À cet effet, si le satiriste ne prend pas sa responsabilité pour éclairer ses congénères et mettre à nu le vice, il risque de dénaturer son genre. Joachim Du Bellay, décrira en ce sens l'identité du poète qui est ici appelé à produire s'inscrivant dans la logique d'interroger vigoureusement ce qui l'entoure. Il fera en ce sens abstraction de toute forme de digression dans l'exercice de son métier d'écrivain. De ce fait, le poète satirique est un être engagé qui doit utiliser son art pour dénoncer les vices et les injustices de son temps :

Ceux qui sont de phébus vrais poètes sacrés, animeront leurs vers d'une plus grande audace : Moi, qui suis agité d'une fureur plus basse, Je n'entre si avant en si profonds secrets. Je me contenterai de simplement écrire ce que la passion seulement me fait dire, sans rechercher ailleurs plus graves arguments (J. Du Bellay 2002, 58).

L'acte de foi en l'homme demeure l'un des piliers essentiels de la réflexion de

l'écrivain. Revendiquant l'inspiration et l'aspiration humaniste, le satiriste, à travers l'argumentation *ad personam*, insiste sur la question des comportements des humains. C'est ce qui le pousse à apporter sa contribution à travers un discours piquant susceptible d'enfreindre les canons même de la bienséance, proposant par ailleurs les jalons d'une nouvelle idéologie. L'écrivain satiriste est un humaniste qui croit en l'homme, mais qui est également conscient des défauts de la nature humaine. Il utilise son art pour dénoncer ces défauts et proposer des solutions pour les corriger. D'Aubigné indexe ouvertement la reine en la qualifiant d'« ingrante Catherine » (A. d'Aubigné 1995, 114). Cette mise en relief de la personne de la reine est délibérée. En effet, sa régence est marquée par des antécédents périlleux, notamment les massacres protestants dont elle est responsable. C'est ce qui motive le poète à user d'un langage piquant et roturier pour qualifier le vrai visage de la reine.

La satire doit sa crédibilité à son élan téméraire. La liberté avec laquelle s'exprime le satiriste fait de lui une personne extraordinaire. S'attaquer à la reine est un motif que les poètes fuient généralement, car ils sont liés à des seigneurs qui soutiennent la Cour. Le satiriste, en posture d'avant-gardiste, ne baisse pas les armes devant une quelconque autorité. C'est là le propre de l'argumentation *ad personam* qu'il emploie. La satire est un genre littéraire important car elle permet de dénoncer les injustices et les abus de pouvoir. En indexant ouvertement la reine, d'Aubigné s'engage dans une lutte contre l'injustice et le despotisme. Il montre que la satire peut être un outil puissant pour défendre les valeurs humanistes.

C'est parce que la reine a manqué à ses devoirs envers son peuple qu'elle est l'objet de la foudre du poète. Cet argument *ad personam* est fondé sur l'injustice, et le satiriste s'oppose au discours élégiaque qui adoucirait les crimes de la reine. Il la compare à une sorcière qui s'allie aux serpents, « idolâtrant Satan et sa théologie » (A. d'Aubigné 1995, 117). Cette comparaison montre que la reine est une figure maléfique qui a perdu ses repères moraux.

Les Romains considéraient que la Cour devait être le modèle de la société, et que les nobles avaient un devoir de vertu. D'Aubigné s'attaque à la monarchie obscurantiste qui est contraire à ces valeurs. Il critique sévèrement l'attitude de certains rois, comme Jean Zischa (A. d'Aubigné 1995, p. 494). Ce dernier est un martyr qui a subi les exactions d'un tyran. Il est l'exemple de ceux qui sont victimes de l'injustice. Nous voyons qu'à l'image d'un tyran, le roi exerce une domination sur son peuple (Pascal 2004, 156). De ce fait, face aux exactions du Roi, Zischa capitule n'ayant pas d'autres recours que de se livrer en martyr. C'est manifestement là que se décline la prouesse de l'écrivain qui reste déterminé dans son projet d'attaque. Au jour de détresse dira d'Aubigné :

Cathérine au cœur dur par feinte s'est jouit La tendre Elisabeth tombe et s'évanouit : Du riy jusqu'à la mort la conscience immonde Le ronge sur le soir, toute la nuict lui gronde Le joue siffle en serpent, sa propre âme luy nuit (Pascal 2004, 1518).

En attaquant l'autorité pour son comportement mesquin, le satiriste décrit le désordre macabre qui reflète la réalité de la situation. Le « je » du poète se dissout, laissant la place au témoignage des martyrs. L'argument *ad personam* est fondé sur ce sujet chez d'Aubigné. Pour Nadia Cernogora, dans ce cas précis, « le "je" du poète spirituel devient ainsi le support d'une expérience de lui-même, à la fois sensible et intellectuelle qui s'apparente à une expérience d'« étrangement » à soi-même » (Cernoga 2003, 235). L'acharnement de d'Aubigné prend en effet sa source dans sa dévotion religieuse. Ses penchants expriment un lyrisme agressif qui provoque sa cible dans le but de la pousser à la prise de conscience. En dressant l'historique des massacres, d'Aubigné ne calcule pas la sensibilité du lecteur.

La satire est un genre littéraire important car elle permet de dénoncer les injustices et les abus de pouvoir. Dans ce passage, d'Aubigné utilise la satire pour dénoncer les massacres commis par l'autorité. Il utilise un langage fort et provocateur pour choquer son lecteur et le pousser à réfléchir aux injustices qui se déroulent sous ses yeux. En peignant ces clichés monstrueux, il vise à encourager

ses frères protestants à rester fidèles à leur foi. Il leur rappelle que si ceux qui résistent dans l'adversité sont récompensés par Dieu, ceux qui se laissent corrompre par l'autorité catholique seront condamnés.

Dans son analyse de l'éthos satirique de d'Aubigné, Véronique Ferrer souligne que sa *persona* est « d'emblée polémique pour ne pas dire agonique : elle se construit en opposition à des personae exogènes, présentées comme des contre-modèles » (Ferrer 2003, 123.). D'Aubigné n'écrit plus pour plaire à son lecteur, mais pour exprimer sa liberté et son mépris des censeurs (Ferrer 2003, 137). En rapprochant la pensée de d'Aubigné à celle de Karl Barth, on peut voir que la philosophie protestante repose sur une double exigence : s'ancrer profondément dans les principes de l'idéologie réformiste, mais aussi protéger les frères. L'écrivain protestant a le souci de la fraternité :

Mais qu'est-ce que tout cela en regard des questions et des soucis qui vous préoccupent vous, vos personnes, vos familles, vos paroisses et toute l'Église réformée de votre pays ! Soyez en sûr : nous autres, dans notre zone « neutre » jusqu'à nouvel ordre, sommes bien conscients des difficultés, des renoncements, des sacrifices et des tentations auxquels vous exposez les événements, et notre sympathie vous est acquise, comme à tous ceux, dans les pays belligérants, qu'afflige et qu'abat la présente guerre. Chers amis, vous n'interprétez pas en mauvaise part, n'est-ce pas, le fait que notre pays constitue, jusqu'à nouvel ordre, une zone neutre.

Lorsque le satiriste impose sa subjectivité rationnelle dans cette peinture des mœurs, il ne se crée pas de limites. Lorsqu'il apostrophe les figures de Charles IX et de François d'Alençon, nous voyons qu'il ne manifeste guère d'état d'âme :

Deux semblables pourtraicts des Princes de noztre aage Princes, qui comme jeu ont aymé le carnage : Encontre qui Paris et Anvers tous sanglants Sollicitent le ciel de courroux violents Leur rouge mort aussy fut marque de leur vie Leur puante charogne et l'âme empuantie ( d'Aubigné 1995, 617).

L'attaque portée à leur égard démontre la détermination du poète. De leur comportement sadique, Dieu leur a fait voir sa justice avant leur mort. Jean Raymond Fanlo précise en ce sens qu'ils sont en grande partie « responsables respectivement du massacre de la Saint Barthélemy et de celui d'Anvers » (Aubigné 1995, 617). En effet, c'est parce qu'ils ont été les auteurs de tant de tueries à l'endroit des Protestants. Le satiriste dévoile leur image à son lecteur d'un ton acerbe et agressif. En s'insurgeant contre les pratiques inhumaines qu'ils ont orchestrées, l'argument *ad personam*, chez d'Aubigné dépeint avec toute la fureur leur trait de nature : « Quel songe ou vision trouble ma fantaisie À prévoir de Paris la fange cramoisie, Trainer le sang d'un Roy à la mercy des chiens, Roy qu'eut en mesprit le sang versé des siens ? » (A. d'Aubigné, 1995, p. 618).

Le satiriste s'inscrit dans une logique de mettre à nu les détracteurs des Protestants. L'argument *ad personam* confronte leurs actes et les expose face à la morale. Par l'image de « Bellomente » (A. d'Aubigné 1995, 622), il renchérit les exemples qui ont concouru à la déshumanisation des siens, mais aussi de la condition humaine. Cette empreinte idéologique que porte l'écriture satirique intègre le discours dans une portée qui pour Roland Barthes dépasse largement les contours du langage. À travers l'argument *ad personam*, d'Aubigné dépeint le comportement de toute une institution. Roland Barthes précise en ces sens :

L'écriture [...] est toujours enracinée dans un au-delà du langage, elle se développe comme un germe et non comme une ligne, elle manifeste une essence et menace d'un secret, elle est une contre-communication, elle intimide. On trouvera donc dans toute écriture l'ambiguïté d'un objet qui est à la fois langage et coercition : il y a, au fond de l'écriture, une « circonstance » étrangère au langage, il y a comme le regard d'une intention qui n'est déjà plus celle du langage. Ce regard peut très bien être une passion du langage, comme dans l'écriture littéraire ; il peut être aussi la menace d'une pénalité, comme dans les écritures politiques : l'écriture est alors chargée de joindre d'un seul trait la réalité des actes et l'idéalité des

fins (R. Barthes, 1953 et 1972, 22).

Ce versant de l'argument *ad personam* que Barthes explique nous plonge dans la valeur que revêt cette stratégie argumentative dans le discours même. Nous en déduisons dès lors que l'attaque de nos deux protagonistes est bien ciblée et elle répond à une discipline normée qui étoffe l'éthos pré-discursif, discursif et moral du satiriste.

Barthes souligne que l'argument *ad personam* est une stratégie argumentative qui vise à détruire la crédibilité de l'autre. Il s'agit d'une forme de discours polémique qui vise à discréditer l'autre, à le disqualifier. Dans le cas de d'Aubigné, l'argument *ad personam* est utilisé pour dénoncer les abus de pouvoir de l'Église catholique et de la monarchie. D'Aubigné vise à montrer que ces institutions sont responsables des massacres des Protestants.

L'attaque de d'Aubigné est donc bien ciblée. Il s'attaque aux responsables des massacres, à savoir les dirigeants de l'Église catholique et de la monarchie. Il les accuse d'être des menteurs, des hypocrites et des corrompus. Il utilise des images fortes et provocantes pour choquer son lecteur et le pousser à réfléchir aux injustices qui se déroulent sous ses yeux.

Cette attaque répond à une discipline normée. D'Aubigné s'inscrit dans une tradition satirique qui vise à dénoncer les abus de pouvoir. Il utilise les techniques de la satire pour démasquer la vérité sur les puissants et les pousser à la prise de conscience.

L'attaque de d'Aubigné étoffe également son éthos pré-discursif, discursif et moral. D'Aubigné se présente comme un homme courageux et déterminé qui n'hésite pas à dénoncer les injustices. Il se présente également comme un homme moral qui défend les droits des Protestants.

## Conclusion

L'analyse de l'argumentation *ad personam* chez d'Aubigné et Régnier révèle la complexité et la richesse de cette stratégie rhétorique dans la satire du XVII<sup>e</sup> siècle. Loin d'être un simple procédé d'attaque gratuite, elle constitue un outil sophistiqué au service d'une triple mission : la critique sociale, la définition d'un idéal artistique et moral, et la construction d'une légitimité prophétique et testimoniale. Ce que d'ailleurs Alioune Dieng résume bien dans sa pensée sur le statut de la satire : « la satire, pour être efficace, a besoin de sonder la signification profonde des choses » (Dieng 2021, 22).

Chez Régnier, l'argumentation *ad personam* permet de dénoncer simultanément la corruption de l'art poétique et les injustices sociales, tout en élaborant une véritable poétique de l'écriture satirique fondée sur l'exigence technique et l'inspiration authentique. Sa critique des poètes mercenaires qui recherchent la gloire et l'argent s'accompagne d'une réflexion sur la pauvreté comme facteur potentiel de corruption morale, tout en revendiquant une posture d'indépendance face aux pressions courtoises. Sa définition de la satire comme « la satire est comme une prairie, Qui n'est belle sinon en sa bisarrerie » (Régnier 1930, 15) révèle sa conception d'un art composite mais exigeant.

Chez d'Aubigné, cette stratégie devient l'instrument d'un témoignage historique et d'un engagement religieux radical, transformant la satire en arme de combat spirituel et politique. Son attaque contre les figures historiques responsables des massacres (Catherine de Médicis, Charles IX, François d'Alençon) s'enracine dans une inspiration biblique qui confère à son discours une dimension prophétique. L'allégorie de la France maternelle dont les enfants s'entretuent révèle sa capacité à traduire les conflits politiques en images bibliques saisissantes. L'analyse révèle que l'argumentation *ad personam* répond à une visée intentionnelle selon Chaïm Perelman, le satiriste se heurtant à une réalité contraire à une norme

généralement partagée. Cette stratégie s'appuie sur le principe aristotélicien selon lequel c'est au caractère moral que le discours emprunte sa plus grande force de persuasion, la crédibilité éthique de l'orateur étant essentielle à l'efficacité rhétorique.

La portée de cette étude, éclairée par les analyses de Roland Barthes sur l'écriture comme contre-communication et circonstance étrangère au langage, confirme que l'argumentation *ad personam* dans la satire du XVI<sup>e</sup> siècle dépasse le cadre strictement littéraire pour révéler les mécanismes de la résistance intellectuelle et de la construction d'alternatives morales dans les périodes de crise. Elle confirme alors le rôle central de la littérature comme espace de résistance et de proposition d'un nouvel ordre social et spirituel, où l'attaque personnelle devient paradoxalement le vecteur d'une régénération collective.

### Références bibliographiques

Angenot, Marc, *La parole pamphlétaire*, Le Pamphlet, Volume 11, numéro 2, Paris, Érudit (Études Littéraires), août 1978.

Aristote, *La Rhétorique* (Traduction de C.E. Ruelle revue par P. Vanhemelryck, commentaires de Timmermans), livre I, chapitre II, Paris, Librairie Générale Française, 1991.

D'Aubigné, Agrippa, *Les Tragiques*, édition Frank Lestringant, Paris, Gallimard, 1995.

Barthes, Karl, « Lettre aux protestants de France » adressée à Monsieur le Pasteur Charles Westphal de Grenoble, décembre 2023.

Cernogora, Nadia, « Les contradictions de l'écriture de soi dans la poésie française de l'automne de la Renaissance », dans *Les collections de la République des Lettres*, Paris, éditions Hermann, 2003.

Cicéron (0106-0043 av. J.-C.), *Dialogue sur les partitions oratoires*, *Œuvres complètes de Cicéron : texte latin avec la traduction française de la collection Panckoucke*, t. 4, 1866-1874, gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

- Diané, Alioune Badara, « La poésie protestante du XVIème siècle : poétique d'une spiritualité et alphabet de la ruine », dans *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, numéro 21, Dakar, 1991.
- Dieng, Alioune, *Éthique et argumentation polémique*, Dakar, Presses Universitaires de Dakar, 2021.
- Du Bellay, Joachim, *Les Regrets* suivi de l'Antiquité de Rome, le Songe, édition présentée et annotée par François Roudaut, Paris, L.G.F., 2002.
- Ferrer, Véronique, « Soi comme un poète », *Représentations de soi à la Renaissance*, Les collections de la République des Lettres, Paris, éditions Hermann, 2003.
- Grigorieff, Nathan, *Citations latines expliquées, une introduction accessible et documentée au monde antique et à l'influence contemporaine*, Paris, Eyrolles, 2015.
- Gueye, Papa, « Satire et polémique au XVIème siècle : Étude de l'œuvre politique française de Louis Dorléans (1542-1629) », Thèse de doctorat, Dakar, UCAD, juin 1988.
- La Bruyère, Jean de, *Les Caractères*, introduction et notes d'Emmanuel Bury, Paris, Librairie Générale Française, 1995.
- La Fontaine, Jean de, *Les Fables*, préface de Jean-Charles Darmon, dossiers et notes par Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Librairie Générale Française, 2002.
- Meyer, Michel, « Problématologie et argumentation ou la philosophie à la rencontre du langage », dans *La Rhétorique*, reprise du n°15 de la revue *Hermès, Argumentation et rhétorique*, vol. 1, 1995, Paris, CNRS Éditions, année d'édition : 2012, date de mise en ligne : 29 octobre 2019.
- Pascal, Blaise, *Les Pensées*, « Mélanges », série XX, édition présentée, établie et annotée par Michel Le Guern, Paris, Gallimard, 2004.
- Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, préface de Michel Meyer, 5e édition, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Régnier, Mathurin, *Œuvres Complètes. Les Satyres* (1608), Paris, Fernand Roches,

1930.

Sartre, Jean-Paul, *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, édition corrigée avec index par Arlette Elkäim-Sartre, Paris, Gallimard, 1943.